

CONSEILS DE VOYAGE MALI

1. les formalités administratives
2. les conseils santé
3. l'eau, la nourriture
4. les sanitaires
5. l'électricité
6. les déplacements
7. le climat
8. le décalage horaire
9. le change
les moyens de paiement
10. ce qu'il faut emporter
11. transport aérien
12. les rapports avec la population

1. Les formalités administratives

Pour vous rendre au Mali, il faudra être en possession :

- d'un **passport** avec une validité minimale de 6 mois à la date du retour,
- d'un **visa**,
- d'un carnet **international de vaccination** (délivré lors de la vaccination contre la fièvre jaune).

OBTENTION du VISA

• en Belgique

Le visa est délivré par l'Ambassade du Mali, Bruxelles 1060 - 487 Avenue Molière - tél: 02 345 74 32.

Les pièces suivantes sont à déposer du lundi au vendredi entre 9h et 12h à l'Ambassade :

- le passeport,
- 2 photos d'identité,
- 2 formulaires de demande de visa (formulaire en annexe): adresse des "personnes en référence" à indiquer sur le formulaire : AOPP - Kalaban Coura, Bamako - Tél. 228 67 81,
- le carnet de vaccination international (fièvre jaune),
- 30 Euros.

Le délai d'obtention du visa est de 4 jours maxi (pas de possibilité de traiter par courrier).

• en France

Le visa est délivré par le Consulat Général du Mali, <http://www.consulat-mali-france.org> Paris 75020 - 64, rue Pelleport - tél: 01 48 07 85 85,

Les pièces suivantes sont soit :

- à déposer le lundi, mardi ou jeudi entre 9 h et 12 h à l'Ambassade (délai 1 semaine),
- à expédier en recommandé (délai 20 jours) :
 - le passeport,
 - 2 photos d'identité,
 - 2 formulaires de demande de visa (formulaire en annexe),
 - un chèque de 70 Euros à l'ordre du Consulat du Mali,
 - une enveloppe pré-timbrée (en recommandé) pour le retour.

Vous avez également la possibilité d'utiliser les services d'entreprises spécialisées dans l'obtention rapide de visa (coût supplémentaire entre 15 et 25 Euros par visa - délai 7 jours). Faites une recherche sur le net.

2. Les conseils santé

VACCINATIONS

Seule la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire.

Vous devez également mettre à jour les vaccinations contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite.

La vaccination contre l'Hépatite A est vivement recommandée.

Les plus prudents y ajouteront la vaccination contre l'hépatite B, la typhoïde et la méningite à méningocoque.

Contactez votre médecin plusieurs semaines avant le départ afin de faire le point et de planifier vos vaccinations.

PALUDISME

Un traitement préventif contre le paludisme est indispensable en toute saison, il est à définir avec votre médecin ou le centre de vaccination contre la fièvre jaune.

La prévention médicamenteuse ne dispense pas de se protéger contre les piqûres de moustiques :

- porter de préférence des vêtements à manches longues dès le coucher du soleil,
- application de répulsif sur la peau découverte,
- utilisation de moustiquaire imprégnée. Vous aurez la possibilité d'acheter des moustiquaires imprégnées sur place dans les pharmacies (± 10 €).

3. L'eau, la nourriture

L'EAU

Durant votre séjour, il est préférable de consommer de l'eau minérale encapsulée, mais vous pouvez également la purifier avec des pilules (style micropur, aquatabs,...). Evitez de consommer de l'eau non traitée (ou alors bouillie, 1mn suffit), de la glace ou des glaçons.

LA NOURRITURE

Les repas sont préparés par les familles hôtes, les menus sont simples et les ingrédients utilisés sont issus de la production locale.

4. Les sanitaires

Pour vous laver, vous ne disposerez pas toujours de douche, mais... d'eau dans un seau avec un gobelet. Dans certaines régions, l'eau reste une denrée rare et précieuse, évitez de la gaspiller. Dans les familles, les toilettes sont à la turque !

5. L'électricité

Vous pourrez recharger vos batteries (appareil photo, téléphone) lors de vos séjours en ville. Si vous n'utilisez pas de piles rechargeables, ramenez vos piles usagées en Europe. Les prises de courant sont les mêmes qu'en France et Belgique.

6. Les déplacements

Nos circuits ne requièrent pas d'aptitudes physiques spéciales. La durée des **randonnées** pédestres ne dépasse pas 3 à 4 heures par jour, les bagages seront transportés en charrette (ainsi que les voyageurs qui auront une petite faiblesse passagère !).

Vous voyagerez au rythme du pays (**transports publics** : pinasse, taxibus, minibus,...). Ce n'est peut-être pas toujours d'un très grand confort mais c'est un des meilleurs moyens pour faire des rencontres ! Pour en profiter pleinement, le voyageur devra souvent faire preuve d'un peu de patience !

7. Le climat

C'est de novembre à mars que les températures sont les plus agréables (autour de 25/30°C). Les soirées peuvent parfois être un peu fraîches.

De mi-mars à mi-juin, la chaleur est vraiment importante et le niveau du fleuve souvent trop bas pour pouvoir naviguer (selon la région températures de 35 à 45°C).

De fin juin à octobre, c'est l'hivernage, la saison des pluies. Durant cette période, la crue des cours d'eau, les pluies brutales et l'intense activité agricole confèrent au Mali un charme particulier (températures de 30/35°C).

8. Le décalage horaire

En été, le décalage est de deux heures. Il est 10h au Mali lorsqu'il est 12 h en France et Belgique. En hiver, le décalage est d'une heure seulement.

9. Le change, les moyens de paiement

1 Euro = 655,36 FCFA, ou plus simple pour les Français 1 FF = 100 FCFA.

A votre arrivée, vous pourrez échanger vos Euros contre du FCFA.

Si nécessaire, il est possible de retirer de l'argent avec une carte Visa ou Mastercard mais uniquement à Bamako.

10. Ce qu'il faut emporter : les indispensables !

- une moustiquaire imprégnée d'insecticide (il est possible d'en acheter sur place, en pharmacie ± 10 € pour 2 personnes),
- un drap de lit de 2 personnes par personne ou une petite housse de couette (pour se glisser à l'intérieur),
- un plaid en polaire ou un sac de couchage (de décembre à février),
- un sac de voyage souple ou un sac à dos,
- une paire de nu-pieds en plastique (accessoire indispensable pour la douche),
- une paire de chaussures de marche légères ou des baskets,
- un chapeau de soleil,
- un vêtement plus chaud pour les soirées,
- une lampe de poche,
- une gourde et des pastilles pour purifier l'eau (Micropur, Aquataps,...),
- des bouchons d'oreilles pour ceux qui ont le sommeil léger,
- du papier toilette, mouchoirs en papier, petits sacs poubelle,

- une trousse à pharmacie (à voir avec votre médecin traitant) :

- . un anti-palu,
- . un répulsif moustique spécial tropique,
- . lotion désinfectante,
- . petits pansements,
- . nécessaire pour soigner d'éventuelles ampoules,
- . de l'aspirine ou du paracétamol,
- . une bonne protection solaire,
- . de la pommade pour les brûlures superficielles,
- . un anti-infectieux intestinal et un anti-diarrhéique,
- . un antibiotique général,
- . un anti-spasmodique,...

Préférez des vêtements en coton aux vêtements en synthétiques, ils sont plus agréables à porter lorsqu'il fait chaud. Il est possible de laver du linge durant le séjour. Prévoyez une tenue moins "baroudeur" pour les soirées plus festives, c'est une attention à laquelle vos hôtes seront sensibles.

11. Transport aérien

Nous voyageons parfois sur des vols charter dont les horaires de départ et d'arrivée sont donnés à titre indicatif. Ces horaires peuvent être soumis à modifications même après confirmation ! Il faut donc être très "joueur" pour réserver des billets de train qui ne peuvent être échangés ! Ne prévoyez pas de rendez-vous important dès votre retour.

Le poids autorisé pour les bagages varie de 13 à 40 kg. Mais pour votre confort durant le séjour, ne vous chargez pas au-delà de 15 kg.

12. Les rapports avec la population

Photos

Si vous voulez prendre une photo d'hommes, de femmes ou d'enfants, sans que cela ne soit mal perçu, il vous faudra prendre le temps... le temps d'instaurer le dialogue, de mettre la personne en confiance et d'obtenir son accord. Si vous proposez d'envoyer la photo, n'oubliez pas de le faire de retour chez vous !

Dans certaines régions plus touristiques, il se peut qu'on vous demande de l'argent, n'encouragez pas cette pratique, faites un beau sourire et renoncez à votre photo.

Cadeaux

Parfois, en ville, les enfants font preuve d'une imagination débordante pour vous soutirer un peu d'argent. On a très envie de craquer rien que pour leur sourire et pour récompenser leur créativité. Mais ce n'est pas leur rendre service, donner, c'est inciter les enfants à faire la manche, à désertier l'école.

En participant à ce voyage, vous créez de l'activité économique dans les villages, vous contribuez à l'amélioration du cadre de vie de vos hôtes, vous permettez aux associations dont ils sont membres de financer certains de leurs projets. **NE FAITES PAS DE DONNS, DE CADEAUX DE FAÇON INDIVIDUELLE**, cela ne rend service à personne, ni aux voyageurs qui vous suivent, ni aux populations qui pourraient ainsi renforcer un sentiment de dépendance, voire d'infériorité. «La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit.» Si vous désirez aller plus loin dans la solidarité, tentez d'abord d'identifier les besoins réels, réfléchissez à des actions collectives sur le long terme, à des échanges de savoir-faire, de compétences, des échanges culturels,...

Salutations

Au Mali, les salutations sont très importantes et... interminables, on n'aborde personne de but en blanc en lui posant une question, c'est un manque de savoir-vivre inconcevable. Les maliens s'enquerraient de votre santé, de celle de votre famille, de vos cultures, de vos animaux,...

N'hésitez pas à apprendre quelques mots de Bambara, cela sera très apprécié !

Visites

Lorsque vous rendez visite à une personne à son domicile, celle-ci vous offrira de vous asseoir ! Prenez le temps de le faire, même pour 2 minutes, si vous ne voulez pas offenser votre hôte !

Tenue vestimentaire

Nous nous rendons dans des villages de brousse qui n'ont pas l'habitude de recevoir la visite d'étrangers. Pour éviter de choquer, il vaut mieux éviter de porter des shorts, des vêtements transparents, des tee-shirt courts ou de circuler torse nu.

Pourboires

Les différents prestataires (accompagnateurs, familles hôtes,...) sont rémunérés "équitablement" pour leur prestation. Donner un pourboire (qui est souvent excessif par rapport à l'économie locale) déséquilibre la répartition des bénéfices entre les différents acteurs.

